Prévi'link

ÉDITION ASSURANCES & COURTIERS

Guide du plan ETARE

Visualiser la déclaration du risque de vos assurés :
la carte d'identité de leurs sites, vérifiée sur le terrain.

Édition novembre 2026

SOMMAIRE

Au sommaire de ce guide

Le plan ETARE vu par l'assureur et le courtier : avant, pendant et après le sinistre, puis chaque année.

01	PRÉAMBULE	La carte d'identité du risque de vos assurés	3
02	LE CONSTAT	Une sinistralité en hausse, des sites mal connus	4
03	DÉCLARATION DU RISQUE	Visualiser la déclaration du risque de vos assurés	5
04	LE PLAN ETARE	Un document pensé pour ceux qui interviennent	6
05	BÉNÉFICES	8 bénéfices pour l'assureur et le courtier	7
06	AVANT LE SINISTRE	Affiner la valeur de souscription à distance	8
07	PENDANT LE SINISTRE	Un site connu des secours, un sinistre mieux maîtrisé	9
08	APRÈS LE SINISTRE	La mémoire du site avant le sinistre	10
09	CHAQUE ANNÉE	Des données à jour pour le renouvellement	11
10	PRÉVENTION	Investir dans la connaissance plutôt que dans la réparation	12
11	EXEMPLE COMMENTÉ	À quoi ressemble un plan ETARE Prévi'link	13
12	RÉGLEMENTATION	Un lien avec les secours déjà attendu des exploitants	15
13	MÉTHODE	Un plan ETARE en 5 étapes	16
14	CHECKLIST	Vos assurés sont-ils connus des secours ?	17
15	QUESTIONS FRÉQUENTES	Vos questions sur le plan ETARE	18

1 LE PLAN ETARE EN UNE PHRASE

La carte d'identité du risque de vos assurés

Un plan ETARE (ÉTAblissement REpertorié) décrit un site tel que les secours doivent le connaître avant d'y entrer. Pour un assureur ou un courtier, c'est la même chose qu'une carte d'identité du risque : vérifiée sur le terrain, datée, mise à jour chaque année.

Ce que Prévi'link fait concrètement

Nous réalisons les plans ETARE de vos assurés de A à Z : relevé sur site, captation par drone, plans, fiche d'aide à l'intervention, transmission aux secours et mise à jour annuelle. Vous et votre assuré n'avez qu'à nous ouvrir les portes.

Pourquoi ce guide

Vous ne pouvez pas visiter tous les sites que vous assurez. La plupart des contrats reposent donc sur le déclaratif. Ce guide montre comment le plan ETARE comble cet écart :

- **avant le sinistre**, pour visualiser la déclaration du risque et affiner la valeur de souscription à distance ;
- **pendant le sinistre**, parce qu'un site connu des secours est un site mieux défendu ;
- **après le sinistre**, pour disposer d'un état du bâtiment avant le sinistre ;
- **chaque année**, pour négocier le renouvellement sur des données à jour ;
- **au quotidien**, pour développer la culture prévention chez vos assurés.

Tous types de risques

SEVESO | ICPE | ERP | ERT | INDUSTRIE & LOGISTIQUE | AGRICOLE | MARITIME

Prévi'link en bref

Bureau d'études en prévision opérationnelle, fondé par un sapeur-pompier professionnel. Pionnier du plan ETARE réalisé par un prestataire privé, au service des entreprises, des assureurs et des services d'incendie et de secours.

2 LE CONSTAT

Une sinistralité en hausse, des sites mal connus

Les dommages aux biens des professionnels augmentent, et un incendie majeur reste souvent fatal pour l'entreprise touchée.

+9 %

de charge de sinistres en dommages aux biens des professionnels et entreprises en 2024

France Assureurs, via MoneyVox

11,9 Md€

de sinistres en dommages aux biens professionnels et entreprises en 2024

France Assureurs, via MoneyVox

70 %

des entreprises victimes d'un incendie majeur cessent leur activité dans les années qui suivent

Verspieren

0,7 %

des établissements professionnels sont connus des secours par un plan ETARE

Ordre de grandeur, estimation Prévi'link

Ce que cela veut dire pour vous

- La plupart des sites que vous couvrez sont **inconnus des secours** le jour où le feu se déclare, souvent la nuit ou le week-end, sans personne sur place pour expliquer le site.
- Chaque minute perdue à comprendre un site se traduit en **mètres carrés détruits**, en pertes d'exploitation et en indemnités.
- La connaissance du risque devient un levier direct sur la **sinistralité** de votre portefeuille.

« Un incendie se déclare souvent la nuit ou le week-end, quand personne n'est là pour expliquer le site. Le plan ETARE parle à sa place. »

3 LA DÉCLARATION DU RISQUE

Visualiser la déclaration du risque de vos assurés

La déclaration du risque est la base de la souscription : c'est sur elle que l'assureur fixe les conditions du contrat. Or moins de 7 % des sites assurés font l'objet d'une visite physique ; pour les autres, environ 93 %, elle reste purement déclarative (ordres de grandeur, estimation Prévi'link). Le plan ETARE la rend visible.

CE QUI EST DÉCLARÉ

- Surfaces, activités et stockages déclarés, rarement vérifiés.
- Photovoltaïque, énergies, compartimentage : souvent inconnus.
- Défense incendie et accès des secours : non documentés.
- Aucune trace de l'état du site avant un sinistre.
- Des informations qui vieillissent dès la signature du contrat.

CE QUE LE PLAN ETARE REND VISIBLE

- Données relevées sur le terrain par un technicien.
- Énergies, stockages et produits dangereux localisés.
- Défense incendie, accès et coupures documentés.
- Vues aériennes par drone, datées.
- Une mise à jour chaque année.

Compléter la déclaration, sans déplacer vos équipes

Le plan ETARE ne remplace pas la déclaration de l'assuré : il l'éclaire. Plans, vues drone et données datées vous permettent de voir le site déclaré, à distance, pour souscrire, suivre et accompagner vos assurés.

Les 10 points que nous relevons systématiquement

1. Accès secours et cheminements
2. Ressources en eau (DECI)
3. Installations photovoltaïques
4. Énergies : électricité, gaz, coupures
5. Compartimentage coupe-feu
6. Stockages et produits dangereux
7. Risques environnementaux
8. Confinement des eaux d'extinction
9. Enjeux économiques stratégiques
10. Continuité d'activité

4 QU'EST-CE QU'UN PLAN ETARE ?

Un document pensé pour ceux qui interviennent

Le plan ETARE est le document que les sapeurs-pompiers consultent avant d'intervenir sur un site. Il permet au Commandant des Opérations de Secours (COS) de comprendre le site en quelques secondes et de choisir les bons moyens.

Ce qu'il contient

- **Plan de situation** : accès, points de regroupement, défense incendie ;
- **Enjeux majeurs pour le COS** : humains, incendie, environnement, structure, électricité ;
- **Énergies** : TGBT, gaz, photovoltaïque, groupe électrogène et leurs coupures ;
- **Stockages dangereux** : n° ONU, pictogrammes, quantités, localisation ;
- **Zones à préserver en priorité** ;
- **Gestion des eaux d'extinction** ;
- **Vues aériennes par drone**, annotées.

Comment il est utilisé

À la prise d'appel

L'opérateur ouvre la fiche, contacte l'astreinte et déclenche les moyens adaptés.

Pendant le trajet

La fiche est sur la tablette de l'engin : le dispositif est pensé avant d'arriver.

Sur place

Les décisions s'appuient sur des données vérifiées, pas sur des suppositions.

Sécurisé et accessible

Les données sont hébergées sur un serveur certifié ANSSI, intégrées suivant les SDIS et consultables sur application et plateforme web, même hors connexion. Les mêmes données servent à l'assureur, dans le cadre convenu avec l'assuré.

Pour vous, assureur ou courtier

Le plan ETARE est une donnée de terrain unique : elle sert d'abord aux secours, et elle constitue en même temps la description la plus fiable du risque que vous couvrez.

5 LES BÉNÉFICES

8 bénéfices pour l'assureur et le courtier

Une même donnée de terrain sert avant, pendant et après le sinistre, puis chaque année au renouvellement.

01 Visualiser la déclaration du risque
Le site déclaré devient visible : plans, vues drone, données vérifiées.

02 Souscrire à distance
Affiner la valeur de souscription sans déplacer vos équipes.

03 Des données avant sinistre
Un état des lieux daté : bâtiments, énergies, stockages, vues drone.

04 Un site connu des secours
Une intervention plus rapide et mieux dimensionnée.

05 Des enjeux économiques limités
Moins de surfaces détruites, une activité qui reprend plus vite.

06 Un appui après sinistre
Photos drone et données de l'avant pour l'expertise et le règlement.

07 Des données à jour chaque année
Une base solide pour le renouvellement et la négociation.

08 Une culture prévention chez vos assurés
L'assuré connaît mieux son site et ses risques, et ses équipes s'approprient les bons réflexes.

En un mot

Le plan ETARE transforme un risque déclaré en risque connu : connu de vous, et connu des secours.

6 AVANT LE SINISTRE

Affiner la valeur de souscription à distance

Vous ne pouvez pas visiter chaque site. Le plan ETARE vous apporte ce qu'une visite vous aurait montré, vérifié sur le terrain et documenté.

Ce que vous obtenez

- La **réalité du bâti** : surfaces, structure, couverture, compartimentage ;
- Les **énergies** et leurs coupures, dont le photovoltaïque ;
- Les **stockages** et produits dangereux, localisés et quantifiés ;
- La **défense incendie** disponible et les accès des secours ;
- Les **vulnérabilités** et les zones stratégiques pour l'activité.

Ce que vous en faites

- Ajuster la **valeur de souscription** au risque réel ;
- Identifier les sites qui demandent des **mesures de prévention** ;
- Prioriser les éventuelles visites sur les risques les plus lourds ;
- Recommander à l'assuré des améliorations concrètes ;
- Suivre l'évolution du risque dans le temps.



Stockages de produits dangereux relevés sur site : n° ONU, pictogrammes, quantités, localisation. Extrait d'un plan ETARE Prévi'link, volontairement flouté.

7 PENDANT LE SINISTRE

Un site connu des secours, un sinistre mieux maîtrisé

Quand les sapeurs-pompiers connaissent le site avant d'arriver, ils engagent les bons moyens au bon endroit, plus vite. Pour l'assureur, c'est l'ampleur du sinistre qui change.

Une alerte mieux traitée

Dès l'appel, l'opérateur voit le site, ses risques et ses contacts d'astreinte : les moyens adaptés partent tout de suite.

Un dispositif pensé en route

Accès, points d'eau, coupures, stockages dangereux : le chef d'agrès prépare son action pendant le trajet.

Des zones à préserver en priorité

Les zones stratégiques pour l'activité sont identifiées sur le plan. Les secours peuvent les protéger en priorité quand la situation le permet.

Des eaux d'extinction maîtrisées

Bassins, vannes d'isolement, réseaux : la pollution et ses conséquences sont limitées.

Ce que cela change pour vous

- Des surfaces détruites limitées et des pertes d'exploitation réduites ;
- Des salariés et un cheptel mieux protégés ;
- Une atteinte à l'environnement limitée, et des coûts de dépollution réduits ;
- Une reprise d'activité plus rapide pour votre assuré.

8 APRÈS LE SINISTRE

La mémoire du site avant le sinistre

Quand le bâtiment a brûlé, il ne reste souvent plus rien pour savoir à quoi il ressemblait. Le plan ETARE en garde la trace : un aperçu complet de l'établissement, photos drone à l'appui, tel qu'il était avant le sinistre.

- **Vues aériennes par drone** : emprise, toitures, accès, stockages, tels qu'ils étaient avant le sinistre ;
- **Données bâtimentaires datées** : surfaces, compartimentage, énergies, photovoltaïque ;
- **Stockages et produits dangereux** : nature, quantités et localisation relevées ;
- **Une base pour l'expertise** : comparer l'avant et l'après, évaluer les dommages plus vite et plus justement ;
- **Une aide à l'indemnisation et à la reconstruction** : moins de discussions sur l'existant, un dossier appuyé sur des éléments vérifiés.



Vue aérienne par drone : l'état du site avant sinistre. Image volontairement floutée.

SANS PLAN ETARE

L'expert reconstitue le site à partir de déclarations, de factures et de souvenirs. Les échanges s'allongent et l'indemnisation tarde.

AVEC PLAN ETARE

L'expert dispose d'un état des lieux daté, photos drone à l'appui. L'évaluation est plus rapide et repose sur des éléments vérifiés.

Des enjeux économiques limités

Une intervention plus efficace des secours, puis une expertise facilitée : le sinistre coûte moins cher et l'assuré reprend son activité plus vite.

9 CHAQUE ANNÉE

Des données à jour pour le renouvellement

Un site évolue : extension, nouveaux stockages, photovoltaïque, changement d'activité. Le plan ETARE est mis à jour chaque année, et votre connaissance du risque avec lui.

Changement mineur

Nouveau contact, nouveau numéro d'astreinte, petit aménagement.

Changement modéré

Nouvel accès, nouvelle installation, plan de masse modifié.

Changement majeur

Agrandissement, nouvelle activité, nouveaux risques : le plan est entièrement revu.

Pour la négociation

- Arriver au renouvellement avec une **carte d'identité du risque à jour**, et non avec une déclaration de plusieurs années ;
- Valoriser les **efforts de prévention** de l'assuré, preuves à l'appui ;
- Repérer les **évolutions du risque** qui n'auraient pas été déclarées ;
- Discuter des garanties et des conditions sur une **base partagée** et objective.

Le bon réflexe

Un plan ETARE n'est utile que s'il est juste le jour du sinistre. Un plan qui n'a pas été revu depuis plusieurs années peut induire en erreur les secours comme l'assureur.

Pour le courtier

Proposer le plan ETARE à vos clients, c'est leur apporter un service concret, un argument au renouvellement et une relation plus solide avec leur assureur.

10 LA PRÉVENTION, UN INVESTISSEMENT

Investir dans la connaissance plutôt que dans la réparation

Les études convergent : chaque euro investi en prévention évite plusieurs euros de dommages.

1 → 4

1 dollar investi pour aller au-delà des exigences de construction évite environ 4 dollars de dommages

National Institute of Building Sciences (NIBS), « Natural Hazard Mitigation Saves », 2019, États-Unis

2,34 €

de retour pour 1 € investi en prévention des risques professionnels

OPPBTP, étude sur le retour sur investissement de la prévention

Le plan ETARE, une prévention à faible coût

- Un coût d'installation la première année, puis un **abonnement annuel** qui couvre l'hébergement et la mise à jour ;
- Aucun travaux à engager : il s'agit de **connaissance**, pas d'équipement ;
- Un bénéfice qui touche à la fois les secours, l'assuré et l'assureur.

Développer la culture prévention chez vos assurés

Réaliser un plan ETARE, c'est amener l'assuré à regarder son site avec les yeux des secours : où couper les énergies, où sont les produits dangereux, que protéger en priorité. Ses équipes s'approprient ces réflexes, la prévention devient une habitude et non une contrainte.

Pour l'assuré aussi

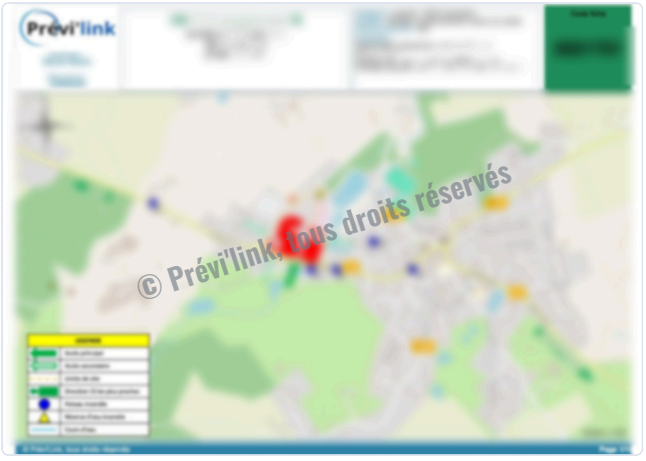
- Son site est connu des secours ;
- Ses salariés et son outil de travail sont mieux protégés ;
- Son document unique (DUERP) et son plan de continuité d'activité sont renforcés ;
- Les vues aériennes par drone lui sont remises libres de droits.

Les chiffres NIBS et OPPBTP portent sur la prévention en général et sont cités à titre d'ordre de grandeur.

11 EXEMPLE COMMENTÉ

À quoi ressemble un plan ETARE Prévi'link

Extraits d'une fiche réalisée par Prévi'link. Les illustrations sont volontairement floutées pour préserver la confidentialité du site.



Plan de situation : accès, points de regroupement, défense incendie.



Enjeux majeurs pour le COS : informations du site, zones à préserver, énergies.



Vues aériennes par drone, annotées : accès principal et secondaires, points d'eau, risques localisés, organes de coupure, zones à préserver. Les vues sont datées et remises libres de droits à l'assuré.

11 EXEMPLE COMMENTÉ

Ce que l'assureur y lit

Chaque rubrique du plan ETARE répond aussi à une question de souscription.

Plan de situation	Implantation, voisinage, accès des secours, distance des points d'eau : exposition du site et délai d'intervention.
Enjeux majeurs COS	Personnes, structure, environnement, électricité : les points qui pèsent sur la gravité d'un sinistre.
Informations du site	Nombre de bâtiments, surfaces, activité, effectifs de jour et de nuit.
Énergies	TGBT, gaz, photovoltaïque, groupe électrogène, coupures : sources d'aléa et facteurs d'aggravation.
Stockages dangereux	Nature, n° ONU, quantités, localisation : risque d'explosion, de propagation et de pollution.
Zones à préserver	Outil de production, stocks de valeur, serveurs : les enjeux économiques stratégiques.
Défense incendie	Poteaux, réserves, sprinkler, RIA : capacité réelle à combattre un feu.
Eaux d'extinction	Bassins, vannes d'isolement : risque environnemental et coûts de dépollution.
Vues aériennes drone	Toitures, emprise, stockages extérieurs : un état des lieux daté, utile avant comme après sinistre.
Date de mise à jour	La fraîcheur de l'information : indispensable pour la souscription comme pour le renouvellement.

Une seule donnée, plusieurs usages

Le même relevé sert aux secours pour intervenir et à l'assureur pour connaître le risque. C'est ce qui le rend fiable : il est fait pour être utilisé en conditions réelles.

12 CE QUE DIT LA RÉGLEMENTATION

Un lien avec les secours déjà attendu des exploitants

La réglementation n'impose pas un plan ETARE en tant que tel. Elle demande en revanche à l'exploitant de faire le lien avec les secours et de faciliter leur intervention. Le plan ETARE est la réponse la plus complète à cette exigence.

ERP

Pour faciliter la confection des plans d'intervention, les exploitants doivent fournir, à la demande des sapeurs-pompiers, les plans et documents nécessaires (règlement de sécurité ERP, article MS 42).

ICPE

L'exploitant organise l'articulation avec les secours publics et leur réponse peut s'appuyer sur des plans ETARE (circulaire du 12 janvier 2011).

ÉLEVAGES

L'arrêté du 18 octobre 2022 renforce la prévention des risques accidentels dans les installations classées, notamment les bâtiments d'élevage, et la mise à disposition d'informations pour les secours.

DÉCHETS

L'arrêté du 22 décembre 2023 renforce la sécurité incendie des sites de collecte et de traitement des déchets, avec notamment un plan de défense incendie.

Pour l'assureur

Encourager le plan ETARE, c'est aider l'assuré à répondre à ce qu'on attend déjà de lui, tout en améliorant la connaissance du risque. Suivant les SDIS, la démarche et le format attendus peuvent varier : Prévi'link s'adapte à chacun.

Références citées à titre indicatif ; les textes applicables dépendent de l'activité et du classement de chaque site.

13 NOTRE MÉTHODE

Un plan ETARE en 5 étapes

Un audit personnalisé et sur mesure, de la première prise de contact à la mise à jour annuelle.

01 **Audit prévision**

Analyse des documents, échange avec l'exploitant, visite du site pour comprendre le process et les conditions d'intervention.

02 **Captation drone**

Relevés aériens haute définition par un télépilote certifié. Les vues sont remises libres de droits à l'assuré.

03 **Digitalisation**

Plans, fiche d'aide à l'intervention et analyse des enjeux pour le COS : accès, énergies, stockages, zones à préserver.

04 **Transmission et hébergement**

Validation avec l'assuré, mise à disposition des secours suivant les SDIS, hébergement sur serveur certifié ANSSI.

05 **Mise à jour**

Mise à jour annuelle proposée, et à tout moment après des travaux ou un changement d'activité.

Travailler ensemble

Assureurs

Proposer le plan ETARE à vos assurés professionnels, prioriser les sites à forts enjeux, intégrer les données à votre connaissance du risque et développer la culture prévention de votre portefeuille.

Courtiers

Valoriser vos clients auprès des assureurs, préparer les renouvellements et apporter un service de prévention concret.

14 CHECKLIST

Vos assurés sont-ils connus des secours ?

Dix questions pour faire le point sur votre connaissance du risque. Chaque « non » est une donnée que le plan ETARE peut vous apporter.

- [ ] Vos assurés professionnels sont-ils connus des secours ?
- [ ] Disposez-vous d'une description vérifiée de leurs sites, et pas seulement déclarée ?
- [ ] Connaissez-vous les installations photovoltaïques et les énergies présentes ?
- [ ] Les stockages et produits dangereux sont-ils localisés et quantifiés ?
- [ ] La défense incendie disponible est-elle documentée ?
- [ ] Les eaux d'extinction peuvent-elles être confinées ?
- [ ] Les zones stratégiques pour l'activité sont-elles identifiées ?
- [ ] Disposez-vous de vues aériennes datées des sites, utiles après un sinistre ?
- [ ] Ces informations sont-elles mises à jour chaque année ?
- [ ] Arrivez-vous au renouvellement avec des données à jour ?

Plusieurs « non » ?

Parlons de vos sites prioritaires. Nous vous proposons une démarche adaptée à votre portefeuille : quelques sites pilotes ou un déploiement plus large.

15 QUESTIONS FRÉQUENTES

Vos questions sur le plan ETARE

Qui réalise le plan ETARE ?

Suivant les SDIS, le plan est réalisé par le service d'incendie et de secours ou demandé à l'exploitant. Faute de temps et de moyens, seule une partie des établissements est répertoriée. Prévi'link réalise le plan pour l'exploitant, au format attendu par les secours.

Le plan ETARE est-il obligatoire ?

Pas en tant que tel. La réglementation demande à l'exploitant de faire le lien avec les secours et de faciliter leur intervention. De plus en plus d'assureurs le recommandent ou l'attendent.

Le plan ETARE remplace-t-il la déclaration du risque ?

Non. La déclaration reste celle de l'assuré. Le plan ETARE la rend visible et l'appuie sur des données relevées sur le terrain, ce qui sécurise la relation entre l'assuré et son assureur.

Remplace-t-il une visite de prévention ?

Il ne la remplace pas, il la complète. Il apporte une connaissance vérifiée et à jour du site là où une visite n'est pas possible, et aide à prioriser les visites sur les risques les plus lourds.

Quelles données l'assureur reçoit-il ?

Celles convenues avec l'assuré, qui reste propriétaire de ses informations. Les données sont hébergées sur un serveur certifié ANSSI.

Combien de temps faut-il ?

Cela dépend de la taille et de la complexité du site. Un délai vous est donné après l'audit préalable.

Combien cela coûte-t-il ?

Un coût d'installation la première année, selon l'activité et le nombre de sites, puis un abonnement annuel pour l'hébergement et la mise à jour. Nous établissons un devis pour chaque situation.

Sur quels types de sites intervenez-vous ?

Sur tout type de risque : sites SEVESO, ICPE, ERP, ERT, industrie, logistique, agricole et maritime, sur l'ensemble du territoire.

Glossaire

COS : Commandant des Opérations de Secours

CTA / CODIS : centre de traitement de l'alerte / centre opérationnel départemental

DECI : Défense Extérieure Contre l'Incendie

DUERP : Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels

ERP : Établissement Recevant du Public

ETARE : ÉTAblissement REpertorié

FAI : Fiche d'Aide à l'Intervention

ICPE : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement

PCA : Plan de Continuité d'Activité

SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours

ASSUREURS · COURTIERS · PARTENAIRES

Connaissez le risque de vos assurés. Nous le relevons pour vous.

Prévi'link, pionnier du plan ETARE réalisé par un prestataire privé, rend visible la déclaration du risque de vos assurés : une carte d'identité du site relevée sur le terrain, connue des secours, mise à jour chaque année.

previlink.fr/plan-etare

02 98 02 55 68 · contact@previlink.fr

SAS Prévi'link · 1 rue des Ateliers, Bâtiment Tech Iroise · 29290 Saint-Renan

Prévi'link

Optimisez votre démarche globale de sécurité.